

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS) Abandon immédiat du plan « école avenir », Recrutement massif de personnels, Abrogation des contre-réformes du bac et du lycée.

PLAN « ÉCOLE AVENIR À MARSEILLE », IL FAUT EXIGER SON RETRAIT !

En cette rentrée, le gouvernement n'a décidé aucun recrutement supplémentaire. Il poursuit toutes ses contre-réformes, supprime des postes et licencie des milliers de contractuels.

A Marseille, après les annonces de Macron, une intersyndicale du premier degré, constatant que le choix des enseignant.es par les directeurs et directrices « ne ferait qu'entraîner une dérégulation des écoles publiques » exige « **l'abandon immédiat du projet d'expérimentation(..)** ».

URIS a proposé au dernier conseil national du Snes de soutenir la motion de l'intersyndicale et demander l'abandon de ce dispositif.

La tribune a préféré écrire « Le SNES-FSU combattra toute dérégulation qui pourrait toucher le second degré et affaiblirait le service public d'Éducation et nos statuts dans le cadre du plan gouvernemental pour Marseille ».

Que peut-on attendre de ce plan ? Ne faut-il pas au contraire en exiger le retrait ?

La FSU doit agir dans ce sens.

RECRUTER MASSIVEMENT: MAINTENANT OU PLUS TARD ?

Depuis maintenant un an, les élus URIS mettent en avant l'exigence d'un recrutement massif et immédiat d'enseignants, d'AED, de CPE, d'AESH, de personnels administratifs, techniques et médicaux. Cela permettra un enseignement en effectifs allégés avec le droit pour chaque élève de bénéficier de toutes ses heures de cours.

Si ces amendements sont parfois repris, le terme « immédiat » est toujours retiré. Mais c'est maintenant, face au Covid, qu'il faut recruter massivement !

UN PLAN DE DÉRÉGLEMENTATION.

Grenelle de l'éducation :

Création d'un statut de directeur d'école, retour de l'avancement au mérite

Cités éducatives :

Les équipes sont soumises à des des contrats d'objectifs, le tout mesuré par des « indicateurs de pilotage ». C'est une territorialisation de l'école.

Plan local d'évaluation (PLE) :

Dans le cadre du contrôle continu, le ministre entend imposer des PLE dans les lycées. Partout les enseignants se mobilisent pour réaffirmer leur liberté pédagogique.

Le gouvernement veut faire exploser le statut des enseignants et le caractère national de l'École. Nous devons demander le retrait de toutes ses mesures.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le gouvernement négocie un projet qui brise la solidarité entre actifs et retraités, et prévoit d'instaurer un panier de soins restreignant les remboursements. C'est inacceptable. La FSU doit refuser de signer ce texte.

LE MANDAT DE LA FSU DOIT ÊTRE CLAIR

Il est urgent que la FSU s'adresse aux autres fédérations pour revendiquer dans l'unité :

- Recrutement immédiat et massif de personnels, réemploi de tous les contractuels
- Un statut de fonctionnaire pour les AESH
Augmentation générale du point d'indice et revalorisation sans « contreparties »
- Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique,
- Abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup : pour le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix avec des épreuves terminales, nationales et anonymes
- Abandon du plan « École d'avenir à Marseille »
- Défense de la sécurité sociale, non à la signature de l'accord sur la protection sociale complémentaire
- Retrait définitif de la réforme des retraites

Nadine Rouvière nadinerouviere@yahoo.fr

Yacha Mignot yacha.mignot@gmail.com

	Tendance	Nom	Prénom	SN	Genre
1	URIS	MIGNOT	Yacha	SNES-FSU	H
2	URIS	ROUVIERE	Nadine	SNASUB-FSU	F
3	URIS	MURAT	Jean-Christophe	SNESUP-FSU	H
4	URIS	LIONS	Claire	SNES FSU	F
5	URIS	BOURNE CHASTEL	Christine	SNES FSU	F
6	URIS	CONIL	Jean-Michel	SNES FSU	H
7	URIS	CHENAVAZ	Lydie	SNES FSU	F
8	URIS	AMATO	Jean-François	SNES FSU	H
9	URIS	BUFFARD	Elisabeth	SNES-FSU	F
10	URIS	AMILHAT	Stéphane	SNES FSU	H
11	URIS	DETONGNON	Marion	SNASUB	F
12	<u>URIS</u>	LEGNANI	Patrice	SNES FSU	H
13	URIS	DIAZ	Valérie	SNES FSU	F
14	URIS	BASTET	Pierre	SNES FSU	H
15	URIS	FORTIN	Sibel	SNES FSU	F
16	URIS	MACHEREY	Eric	SNES FSU	H
17	URIS	PAILLOUX	Marie	SNES FSU	F
18	URIS	RISTORI	Jean-Luc	SNES FSU	H
19	URIS	VALERY	Isabelle	SNASUB	F
20	URIS	COMBE	Sophie	SNASUB	F
21	URIS	VENDEVILLE	Marie	SNES FSU	F
22	URIS	OUKKAL	Djamel	SNES FSU	H
23	URIS	WILLIOT	Agnes	SNES FSU	F
24	URIS	BENAZOUZ	Sofiane	SNES FSU	H
25	URIS	BEL	Clémentine	SNES FSU	F